

CANICULE

PREFET DES YVELINES

Date: 22/07/2019 Heure: 09h00

DESTINATAIRES		EXPEDITEUR
Pour action : - Sous-Préfets - DDSIS - DD-ARS - SAMU - DDSP - Gendarmerie	Pour information : - InVS - Cabinet ministère santé - Préf 78 : Perm Cabinet Presse et Com	PREFECTURE DES YVELINES Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) 1, rue Jean Houdon 78000 VERSAILLES CEDEX
- DMD - RECTORAT - DSDEN - DDPP - DDCS - DDT		Téléphone : 01 39 49 78 00 (standard)
 Conseil départemental 262 maires Union maires des Yvelines Conseil de l'Ordre des Médecins Conseil de l'Ordre des Pharmaciens 		Mail: pref-defense-protection-civile@yvelines.gouv.fr

OBJET : Mise en alerte concernant le plan départemental de gestion d'une canicule dans les Yvelines

Le **niveau 3** du plan départemental de gestion d'une canicule sera déclenché à compter **de lundi 22 juillet 2019** à **09h00** dans le département des Yvelines.

En conséquence, les mesures indiquées dans les fiches de tâches du plan susvisé sont applicables immédiatement par chacun en ce qui le concerne.

Le Préfet des Yvelines